

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 26 MARS 2019**

Le vingt-six mars deux mille dix-neuf à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Quemperven sous la présidence de Monsieur Philippe WEISSE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. WEISSE P., TREMEL J., DUVAL C., MALLO Y., TREMEL G., LE PENNEC F., RANNOU L. et Mmes TRENTESAUX A., ALLAINMAT G., TREMEL JUMPERTZ C.

ÉTAIT ABSENTE : Mme Martine DELISLE HERRY qui donne procuration à Mme Gaëlle ALLAINMAT.

Madame Armelle TRENTESAUX a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Compte de gestion 2018 du Trésorier ainsi que le compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement de Traou Stang.

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE TRAOU STANG.

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Charges à caractère général	1 800,00	0,00
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 800,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 800,00	0,00
Déficit de fonctionnement N-1 reporté (pour information)	516,00	

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Dotation, subventions et participations	516,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	516,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 800,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 800,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 316,00	0,00

La section de fonctionnement se solde avec un déficit de 516,00 €.

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 800,00	0,00	0,00
TOTAL	1 800,00	0,00	0,00
Déficit d'investissement reporté N-1 (pour information)	31 581,11		

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Emprunts et dettes assimilées	33 381,11	0,00	0,00
TOTAL RECETTES RÉELLES	33 381,11	0,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	33 381,11	0,00	0,00

La section d'investissement se solde avec un déficit de 31 581,11 €.

Le Compte Administratif 2018 est approuvé, en absence de Monsieur le Maire qui a quitté la salle lors du vote, après l'approbation du Compte de Gestion établi par le Trésorier, conforme au Compte Administratif, par :

- 10 voix Pour
- 0 voix Contre
- 0 Abstention

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Compte de gestion 2018 du Trésorier ainsi que le compte administratif 2018 du budget de la Commune,

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET DE LA COMMUNE,

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Charges à caractère général	80 621,00	74 670,49
Charges de personnel et frais assimilés	157 800,00	150 030,65
Autres charges de gestion courante	25 873,24	25 873,24
Charges financières	10 000,00	9 323,06
Dépenses imprévues	226,76	0,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	274 521,00	259 897,44
Virement à la section d'investissement	12 301,60	0,00
Opération d'ordre transfert entre sections	7 996,40	7 996,40
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	20 298,00	7 996,40
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	294 819,00	267 893,84

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Remboursement sur rémunérations personnels	7 185,00	6 261,59
Produit des services du domaine et ventes	25 067,00	25 391,40
Impôts et taxes	164 658,00	166 930,06
Dotations et participations	89 052,00	97 296,55
Autres produits de gestion courante	8 857,00	12 479,17
Produits financiers	0,00	2,40
Produits exceptionnels	0,00	1 205,24
TOTAL DES RECETTES REELLES	294 819,00	309 566,41
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	294 819,00	309 566,41

La section de fonctionnement se solde avec un excédent de 41 672,57 €.

Section d'investissement,

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Travaux de voirie	64 840,00	426,00	55 043,38
Travaux à l'église	3 500,00	3 323,15	0,00
Travaux à l'école	8 400,00	235,15	0,00
Travaux rénovation logement communal	0,00	1 156,00	0,00
Matériel de jardin	3 308,50	0,00	0,00
Acquisition et aménagement terrain	0,00	2 916,71	0,00
Extension cimetière	44 970,00	2 970,00	0,00
Local activités périscolaires	48 129,00	49 104,65	729,60
Viabilisation Ti Vhòrn	19 133,00	9 644,44	9 045,18
Travaux appartement mairie	1 540,00	379,00	0,00
Remboursement d'emprunt et dettes	53 303,64	47 217,33	0,00

Opérations d'ordre de transfert entre sections	191,50	191,50	0,00
TOTAL	247 315,64	117 563,93	64 818,16

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Subventions pour travaux de voirie	24 097,00	0,00	20 503,05
Subventions viabilisation Ti Vhorn	0,00	9 644,44	5 332,18
Subvention local activités périscolaires	59 450,00	14 160,00	37 831,00
Immobilisations	0,00	480,00	
Emprunt et dettes assimilées	52 999,47	357,00	
Fonds de compensation TVA	17 372,00	17 356,81	
Taxes d'aménagement	500,00	290,03	
Excédent de fonctionnement capitalisé	61 784,02	61 784,02	
Virement de la section fonctionnement	12 301,60	0,00	
Transfert entre section	7 996,40	7 996,40	
TOTAL	236 500,49	112 068,70	63 666,23
Excédent d'investissement reporté (pour information)	10 815,15		

La section d'investissement se solde avec un excédent de 5 319,92 €.

Le Compte Administratif 2018 est approuvé, en absence de Monsieur le Maire qui a quitté la salle lors du vote, après l'approbation du Compte de Gestion établi par le Trésorier, conforme au Compte Administratif, par :

- 10 voix Pour
- 0 voix Contre
- 0 Abstention

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2 018 AU BUDGET DE LA COMMUNE 2019,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018 :

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de **41 672,57€**,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit au budget primitif 2019 :

- **41 672,57 €** en recette d'investissement au compte 1068,

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DECIDE d'augmenter le taux de la taxe d'habitation ainsi que le taux de la taxe foncière sur le bâti par rapport à l'an dernier, ce qui donne le nouveau tableau des taux suivant :

Taxe d'habitation	19,00 %
Foncier bâti	21,50 %
Foncier non bâti	66,66 %

AMORTISSEMENT DES TRAVAUX ENREGISTRÉS AU COMPTE 20412 EN 2018 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE,

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder à l'amortissement comme il a été fait précédemment depuis 2008 pour les travaux enregistrés au compte 20412 en section dépenses d'investissement en 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE l'amortissement des travaux enregistrés au compte 20412 pour l'année 2018 sur une durée de 15 années.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2019 du budget annexe Lotissement de Traou Stang puis le budget primitif 2019 du budget de la Commune.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE TRAOU STANG,

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Charges à caractère général	1 800,00	1 800,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
Déficit reporté N-1	516,00	516,00
TOTAL	2 316,00	2 316,00

Recettes

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Dotations, subventions et participations	516,00	516,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800,00	1 800,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 316,00	2 316,00

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLÉ	RESTE À RÉALISER	NOUVELLE PROPOSITION
Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	1 800,00
Déficit reporté N-1	0,00	31 581,11
TOTAL	0,00	33 381,11

Recettes

LIBELLÉ	RESTE À RÉALISER	NOUVELLE PROPOSITION
Emprunts et dettes assimilées	0,00	33 381,11
TOTAL	0,00	33 381,11

Le budget primitif 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE

Budget proposé

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE : BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Charges à caractère général	80 621,00	77 340,00
Charges de personnel et frais assimilés	157 800,00	171 494,60
Autres charges de gestion courante	25 873,24	29 215,00
Charges financières	10 000,00	8 980,00
Charges exceptionnelles	0,00	200,00
Dépenses imprévues	226,76	1 470,00
Virement à la section d'investissement	12 301,60	0,00
Opérations de transfert entre sections	7 996,40	8 639,40
TOTAL	294 819,00	297 339,00

Recettes

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE : BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Remboursement sur rémunérations personnel	7 185,00	0,00
Produits des services du Domaine	25 067,00	27 172,00
Impôts et taxes	164 658,00	171 496,00
Dotations et participations	89 052,00	87 312,00
Autres produits de gestion courante	8 857,00	10 272,00
Produits exceptionnels	0,00	1 087,00
TOTAL	294 819,00	297 339,00

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLÉ	RESTES À RÉALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES
Remboursement d'emprunts et dettes	0,00	45 457,00
Travaux de voirie	53 853,00	22 000,00
Travaux d'éclairage public	0,00	737,02
Travaux à l'école	0,00	8 124,00
Mobilier pour la mairie	0,00	131,00
Travaux bibliothèque	0,00	124,00
Matériel de jardin	0,00	2 600,00
Local activités périscolaires	729,60	0,00
Extension cimetière	0,00	42 000,00
Viabilisation Ti Vhorn	9 045,18	0,00
Restaurant scolaire	0,00	500,00
TOTAL	63 627,78	121 673,02

Recettes

LIBELLÉ	RESTES À RÉALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES
Subventions	62 237,18	8 113,00
Emprunts	0,00	50 400,73
FCTVA	0,00	8 618,00
Taxe d'aménagement	0,00	300,00
Excédent fonctionnement capitalisé	0,00	41 672,57
Virement section fonctionnement	0,00	0,00
Opération d'ordre entre sections	0,00	8 639,40
Excédent d'investissement reporté N-1	0,00	5 319,92
TOTAL	62 237,18	123 063,62

Le Budget Primitif 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, après un vote par chapitres tel qu'il en a été préalablement décidé par les Conseillers.

TARIFICATION DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE d'augmenter les tarifs du repas pris au restaurant scolaire comme il suit : à partir du 1^{er} avril 2019, le prix passera de 2,60 € à 2,65 € pour les enfants de l'école, de 4,20 € à 4,30 € pour les adultes ;

DÉCIDE d'augmenter les tarifs du repas fourni à la microcrèche Ti Choutig de 2,35 € à 2,40 € pour les enfants, et de 4,20 € à 4,30 € pour les adultes.

MOTION DE SOUTIEN AU LYCÉE JOSEPH SAVINA DE TRÉGUIER

Le Conseil Municipal de QUEMPERVEN déplore l'annonce de la fermeture d'un poste en seconde au lycée SAVINA dès la rentrée scolaire 2019-2020.

Sur la base d'une prévision réalisée par le rectorat, ce dernier envisage l'inscription de 135 élèves au lycée alors que de 2014 à 2018 la démographie scolaire s'élève à une moyenne de 162,6 élèves en seconde GT.

Considérant :

- **Le recrutement régional des élèves** grâce à l'offre culturelle diversifiée et originale (Théâtre, cinéma, arts circassiens, etc...) du lycée SAVINA,
- **L'ouverture annoncée d'une option « danse » et d'une spécialité « arts plastiques »** dès la première pour la rentrée 2019-2020,
- **La réforme actuelle des lycées** permettant aux élèves des séries non seulement littéraires mais également scientifiques de profiter de ces enseignements artistiques (*le système actuel tendait effectivement à orienter les élèves dans des disciplines artistiques dans la voie littéraire*),
- **L'attractivité du lycée** en termes de recrutement au vu du riche panel d'options proposées par cet établissement,

- **La forte implication des équipes pédagogiques et administratives** pour le développement de ce lycée et pour faire perdurer cet outil de qualité,
- **Le partenariat fort et unique entre tous les acteurs publics** que sont l'État, la Région, l'Établissement public de coopération intercommunale, la ville de TRÉGUIER, les Communes pour faire perdurer cet outil original et novateur favorisant ainsi le maintien de notre jeunesse sur le territoire et attirant de nouvelles populations (*La récente acquisition du couvent des « Sœurs du Christ » par LANNION-TREGOR COMMUNAUTE permet de maintenir les arts circassiens dans notre cité - un exemple parmi tant d'autres témoignant de l'implication de tous les acteurs publics*),
- **Le paradoxe** entre la fermeture d'un poste de seconde et l'ouverture de deux options « danse » et « arts plastiques » dès la rentrée scolaire 2019-2020 renforçant l'attractivité du lycée,
- **L'incompréhension** d'une telle fermeture dans un établissement en constante évolution.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DEMANDE

- **LE MAINTIEN DU POSTE** en seconde à la rentrée scolaire 2019-2020,
- **L'ATTRIBUTION** en conséquence des moyens suffisants aux équipes pédagogiques et éducatives pour accomplir leurs missions dans des conditions satisfaisantes, **Permettant de conforter la vitalité du lycée SAVINA connue et reconnue** pour la diversité de l'offre de son enseignement général, artistique, technique et professionnel.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Fermeture d'une classe dans le RPI pour l'année scolaire 2019/2020 au sein de l'école de Langoat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00,

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,